



Vous avez travaillé à l'étranger avant votre arrivée en Suisse?

Dès lors, vous pouvez probablement prétendre à une rente de la sécurité sociale du pays où vous avez travaillé.

Si vous touchez ou demandez des prestations complémentaires, vous devez déposer une demande concernant chaque pays où vous avez vécu en âge de travailler.

### Comment déposer cette demande ?

- **Si vous êtes/étiez ressortissant(e) de l'Union Européenne (UE) ou de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE)**

Vous devez vous adresser, pour le dépôt d'une demande de rente de la sécurité sociale étrangère, à la caisse de compensation à laquelle vous êtes affilié(e).

Si vous l'êtes à la Caisse genevois de compensation, vous trouverez le formulaire E207 sur le site de l'Office cantonal des assurances sociales à l'adresse: [www.ocas.ch](http://www.ocas.ch).

Si vous êtes affilié(e) à une autre caisse de compensation, vous pouvez trouver le formulaire E207 générique sur le site de l'Office fédéral des assurances sociales à l'adresse: <https://sozialversicherungen.admin.ch/fr>.

#### Liste des pays de l'UE ou de l'AELE

Allemagne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Chypre
Croatie	Danemark	Espagne	Estonie	Finlande
France	Grande-Bretagne	Grèce	Hongrie	Irlande
Islande	Italie	Lettonie	Liechtenstein	Lituanie
Luxembourg	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne
Portugal	République Tchèque	Roumanie	Slovaquie	Slovénie
Suède	Suisse			

- **Si vous êtes originaire d'un pays avec lequel la Suisse a signé une convention de sécurité sociale**

Vous devez vous adresser, pour le dépôt d'une demande de rente de la sécurité sociale étrangère, à :

Caisse Suisse de compensation  
Entraide administrative internationale  
Case postale 3100 1211, Genève 2

Vous pouvez aussi compléter directement le formulaire disponible sur leur site internet à l'adresse :

<https://www.zas.admin.ch/zas/fr/home/services-en-ligne/particuliers/demande-de-prestation-etrangere.html>

#### Liste des pays avec lesquels la Suisse a signé une convention de sécurité sociale

Australie	Bosnie-Herzégovine	Brésil	Canada / Québec	Chili
Chine	Corée du Sud	Inde	Israël	Japon
Kosovo	Macédoine du Nord	Monténégro	Philippines	Saint-Marin
Serbie	Tunisie	Turquie	Uruguay	USA

- **Si vous êtes/étiez ressortissant(e) d'un pays avec lequel la Suisse n'a pas signé de convention de sécurité sociale**

Vous devez vous adresser au Consulat ou à l'Ambassade de votre pays d'origine.



## Adresses utiles



<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les ressortissants italiens :  Istituto di Tutela ed assistenza lavoratori (ITALUIL) Rue des Délices 18 1203 Genève 022 738 69 44 <a href="mailto:italuilge@bluewin.ch">italuilge@bluewin.ch</a></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les ressortissants italiens :  50 &amp; Più Enasco Istituto di patronato e di assistenza sociale Rue Micheli du Crest 6 1205 Genève</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les ressortissants italiens :  Istituto Nazionale Confederale di Assistenza Chemin Surinam 15 1203 Genève 022 340 47 11 <a href="mailto:ginevra.mode@gmail.com">ginevra.mode@gmail.com</a></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les ressortissants espagnols :  <a href="http://www.seg-social.es">www.seg-social.es</a></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les ressortissants turcs :  Sosysal Sigortalar Kurumu Mithatpasa cad 7 06437 Ankara  <a href="http://www.sgk.gov.tr/">http://www.sgk.gov.tr/</a></li></ul>	